

Démarche préparatoire à un cadre de cohérence de l'aménagement et des transports sur l'aire métropolitaine lilloise (AML)

Groupe de travail n°1

Développement des espaces urbains et économiques et mobilités induites

Propositions de compléments à l'état des lieux (version du 8 juillet 2010)

Contributeurs : Thomas Vacher, Bernard Dehon, Pierre Chaillot

Le document examiné a été élaboré par la Dreaf sur la base de deux sessions du groupe de travail n°1, consacrées à dresser un état des lieux de la trame urbaine de l'aire métropolitaine lilloise (le 24 février 2010 et le 25 mars 2010). La synthèse proposée est conforme aux échanges ayant pris place aux cours de ces sessions et aux matériaux statistiques qui ont été analysés. Les compléments ici proposés par la Direction régionale de l'Insee ne remettent donc pas en question l'articulation d'ensemble de l'état des lieux. Le souci permanent des auteurs pour cartographier et restituer les phénomènes à un niveau géographique fin a toutefois pu limiter les investigations, d'une part en omettant la partie belge de l'aire métropolitaine lilloise, d'autre part en n'abordant pas des problématiques de dynamiques économiques qui peuvent être traitées à l'échelle des zones d'emploi ou des bassins de vie. L'élargissement de la réflexion aux dimensions transfrontalières pourrait être conduit sur la base des atlas transfrontaliers¹ ou de l'Atlas des Atouts de l'Aire métropolitaine de Lille, en cours de réalisation sous la supervision de l'agence d'urbanisme de Lille Métropole et de la mission Bassin Minier. Les éléments cités dans la présente note portent sur la seconde dimension et se présentent sous forme de suggestions pour étayer l'état des lieux. Leur intégration dans la synthèse définitive est laissée à l'appréciation des auteurs, eu égard à la concision et la cohérence du document souhaité.

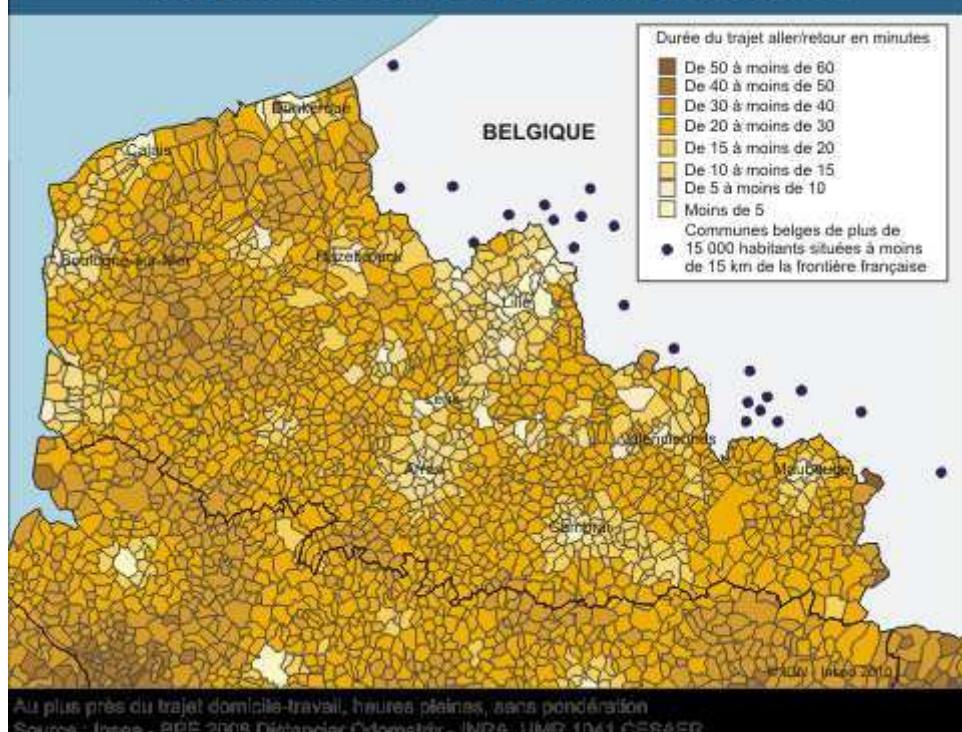
PROPOSITIONS QUANT À LA DÉMOGRAPHIE DE L'AML

Au début du septième paragraphe de l'état des lieux, il est noté une absence de données sur les grands équipements générateurs de mobilités. Le page de profil : « Les commerces et services en Nord-Pas-de-Calais : une implantation plus accessible qu'ailleurs »² publié en juin 2010, peut apporter des éléments de réponse. En particulier les cartes 1, 2 et 3 sur l'accessibilité aux différentes gammes d'équipements, la carte 4 présentant les pôles d'équipements et la 5 qui présente les bassins d'accessibilité aux équipements de la gamme intermédiaire. Ces cartes peuvent être accompagnées des différents paragraphes qui leur font appel.

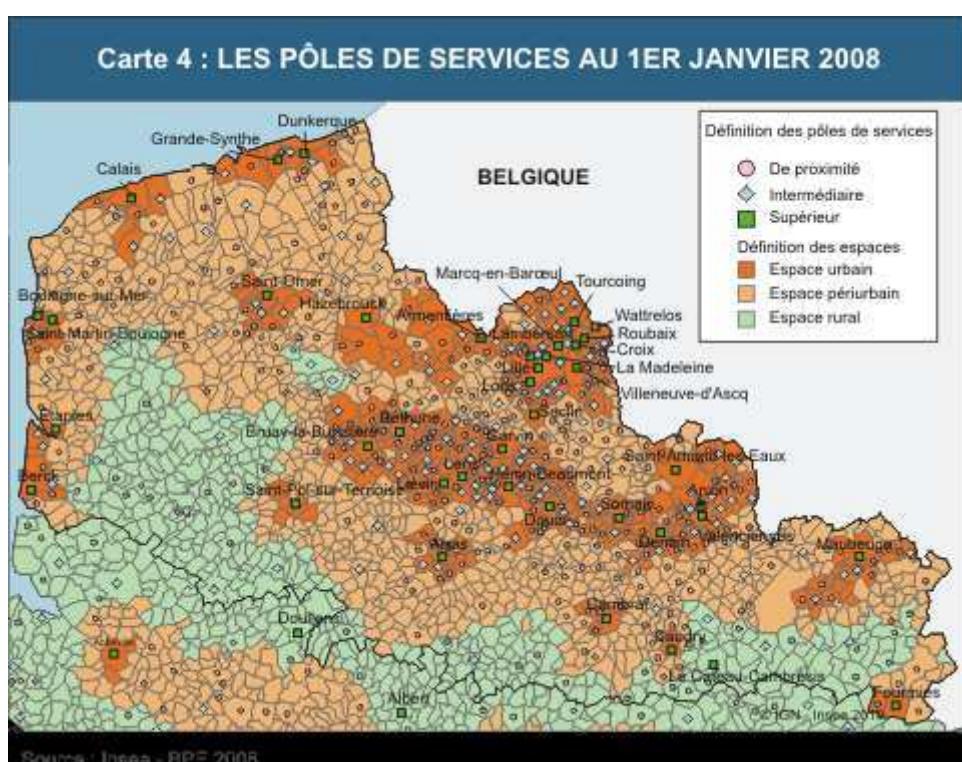
¹ http://www.insee.fr/fr/regions/nord-pas-de-calais/default.asp?page=themes/ouvrages/atlas/ATLF_accueil.htm

² http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=19&ref_id=16536

Carte 3 : ACCESSIBILITÉ À LA GAMME SUPÉRIEURE



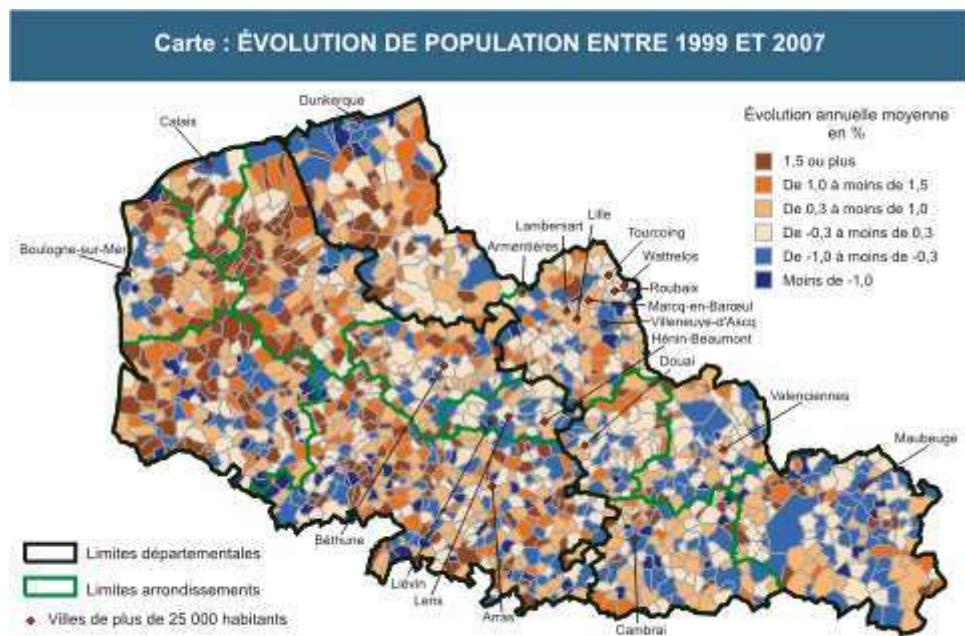
Carte 4 : LES PÔLES DE SERVICES AU 1ER JANVIER 2008



La partie démographie peut être illustrée par les tableaux d'évolution de population et la carte du page de profil « Le recensement livre ses derniers chiffres de population »³ publié en janvier 2010. Ainsi que par le « Bilan démographique 2009 »⁴ publié en juin 2010, dont le premier paragraphe « La plus jeune région de province » permet d'aborder la région en structure.

³ http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=19&ref_id=15830

⁴ http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=19&ref_id=16460



© IGN - Insee 2010

Source : Insee - Recensements de la population 1999 et 2007

Les flux migratoires résidentiels traités dans le paragraphe 6, ont fait l'objet d'un page de profil « Les migrations résidentielles en Nord-Pas-de-Calais : la métropole lilloise au cœur des mobilités »⁵, publié en janvier 2010 et de deux dossiers de profils actuellement en fin de rédaction. Le page de profil détaille les migrations internes à la région et avec l'extérieur, par zone d'emploi. Un focus est proposé sur la zone d'emploi de Lille. Enfin un encadré en fin de document dresse le bilan de la périurbanisation dans la région.

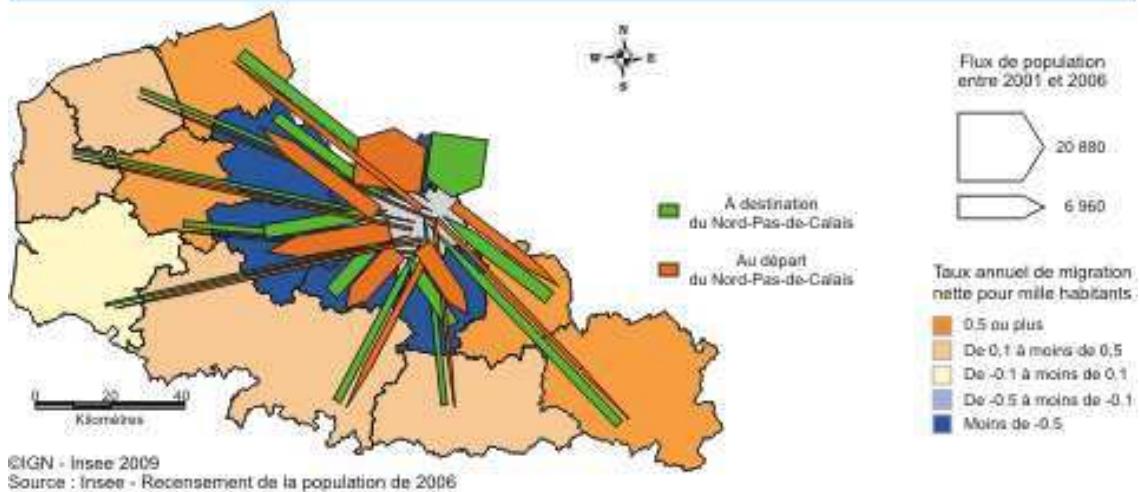
Tableau 2.1 : Taux annuel de migration nette du Nord-Pas-de-Calais par zone d'emploi entre 2001 et 2006 (pour 1 000 habitants)

Zone d'emploi	Taux annuel de migration nette avec le reste de la région	Taux annuel de migration nette avec les autres régions	Taux annuel de migration nette global
Roubaix-Tourcoing	-0,41	-5,21	-5,62
Lille	-0,70	-4,60	-5,30
Dunkerque	-3,03	-5,43	-8,46
Flandre-Lys	3,31	-2,83	0,49
Douaisis	0,64	-4,33	-3,69
Valenciennois	-0,55	-3,70	-4,25
Cambrésis	0,83	-3,62	-2,79
Sambre-Avesnois	-1,60	-5,23	-6,83
Artois-Ternois	3,51	-3,18	0,33
Lens-Hénin	-1,22	-4,27	-5,49
Béthune-Bruay	2,64	-3,15	-0,51
Saint-Omer	-1,69	-2,24	-3,93
Calaisis	0,03	-4,34	-4,31
Boulonnais	-0,58	-3,22	-3,80
Berck-Montreuil	5,04	-0,60	4,44

Source : Insee - Recensement de la population 2006 (exploitation complémentaire)

⁵ http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=19&ref_id=15781

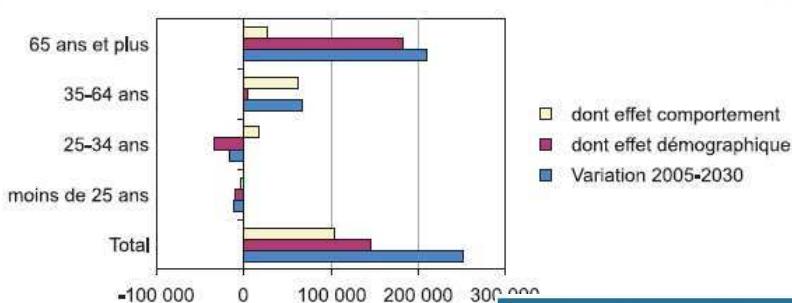
Carte 4 : TAUX ANNUEL DE MIGRATION NETTE ET FLUX DE POPULATION DE LA ZONE D'EMPLOI DE LILLE ENTRE 2001 ET 2006



PROPOSITIONS QUANT À L'HABITAT DANS L'AML

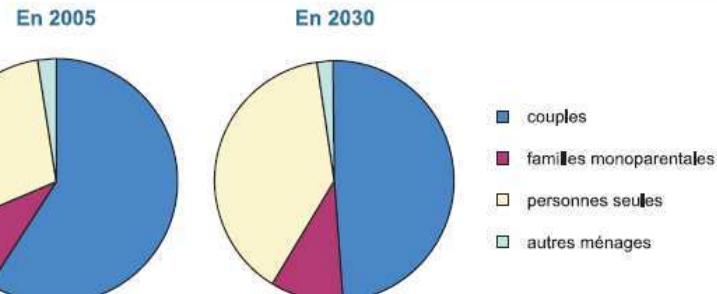
Le paragraphe 9 met en avant l'évolution du parc de logement au cours des 40 dernières années dans l'AML. Ces analyses pourraient être prolongées, dans une visée prospective, avec des éléments de projections de population. Le pages de profils n°40 « Projections de ménages du Nord-pas-de-Calais : des ménages plus nombreux et plus petits sur la plupart des territoires »⁶ (mai 2008) peut apporter des informations utiles sur l'évolution du nombre de ménages dans la région à horizon 2030 (cf. les paragraphes p.5 du pages de profils). De plus un zoom y est réalisé sur l'évolution des ménages dans les différentes communautés urbaines de la région.

Graphique 1 : ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MÉNAGES DANS LE NORD-PAS-DE-CALAIS SELON L'ÂGE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE



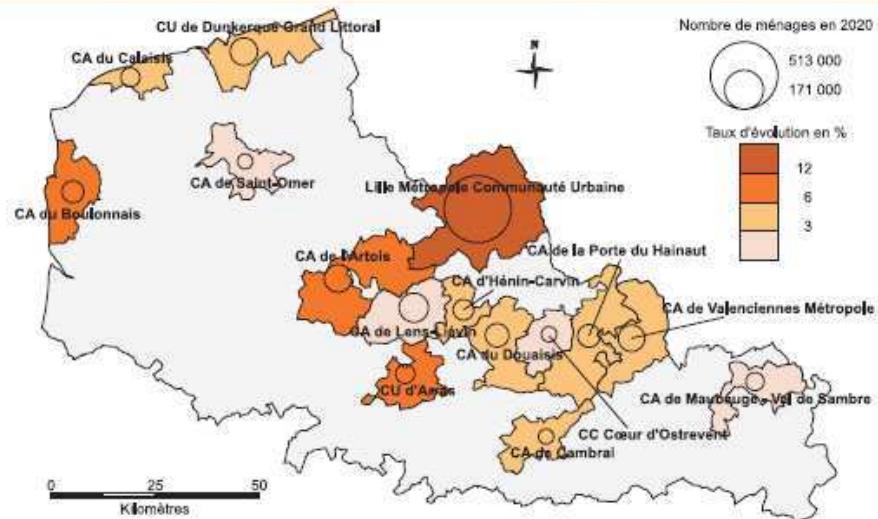
Voir note de lecture en bas de page

Graphique 2 : RÉPARTITION DES MÉNAGES PAR TYPE DE MÉNAGE



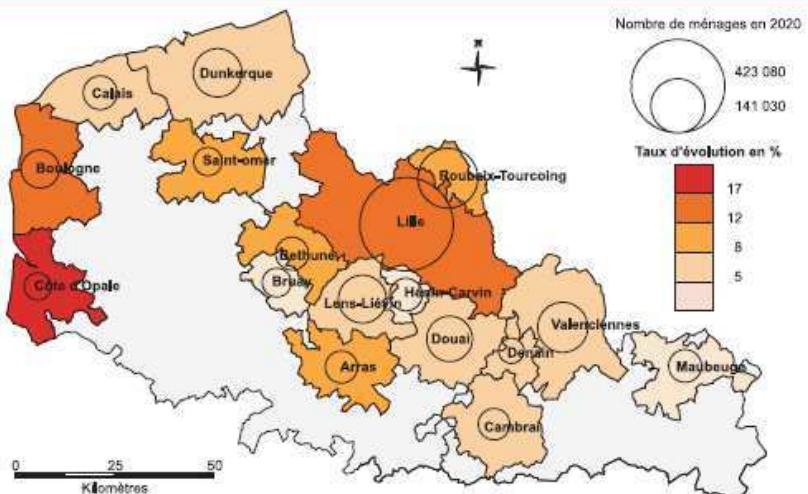
⁶ Source : Insee - EAR 2004-2006, Omphale

Carte 2 : PROJECTIONS DU NOMBRE DES MÉNAGES ENTRE 2005 ET 2020 POUR LES EPCI DE PLUS DE 50 000 HABITANTS - SCÉNARIOS ARBITRÉS



© IGN-Insee 2008
Source : Insee - Omphale

Carte 3 : PROJECTIONS DU NOMBRE DE MÉNAGES ENTRE 2005 ET 2020 POUR LES BASSINS D'HABITAT DE PLUS DE 50 000 HABITANTS - SCÉNARIO ARBITRÉ

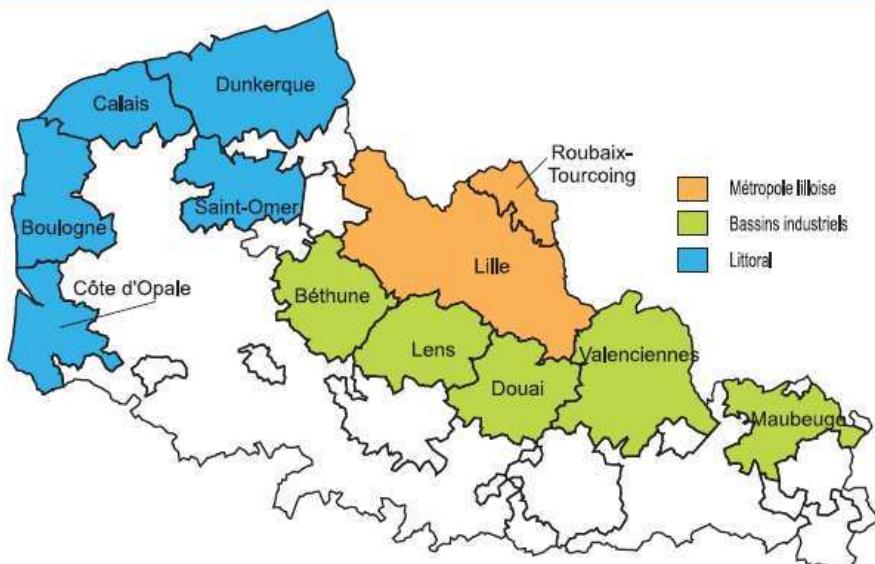


© IGN-Insee 2008
Source : Insee - Omphale

La structure du parc, entre logements publics et privés, est traitée dans le paragraphe 10. Quelques informations complémentaires relatives aux statuts d'occupation, au confort et à l'indice de peuplement des logements sont disponibles dans le Pages de profils n° 34 « Caractéristiques et qualité du logement en Nord-pas-de-Calais »⁷. Ces indicateurs sont calculés dans trois zones de la région dont la métropole lilloise et le bassin industriel qui peuvent s'approcher du contour de l'AML (cf. carte et tableaux p.6 et 7 du pages de profils).

⁷ http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=19&ref_id=12265

LES TROIS GRANDES ZONES D'HABITAT DE LA RÉGION



Les trois grandes zones d'habitat en Nord-Pas-de-Calais concentrent plus de 90% des logements de la région dont 35% dans les bassins industriels, 33% dans la métropole lilloise et 23% sur le littoral. Elles présentent, chacune, un parc très spécifique du fait de leur localisation, de leur histoire et des caractéristiques sociodémographiques des populations qui y résident.

Les bassins industriels possèdent une très forte proportion de maisons individuelles construites entre 1915 et 1948, correspondant notamment au parc minier, au confort souvent plus sommaire que dans le reste de la région. C'est d'ailleurs dans ces bassins que les progrès en matière de confort sont les plus considérables puisque la part des logements "tout confort" a augmenté de près de 8 points depuis 2001 contre 5 points dans le littoral et 3 points dans la métropole lilloise. Ce mouvement est en partie le résultat de la politique de réhabilitation du parc minier et de destruction des logements les plus dégradés. Les locataires du secteur social sont très présents dans les bassins industriels.

La particularité du littoral tient tout d'abord à la moindre part des résidences principales : 85,5% contre 96,6% en moyenne dans la région. Cette zone d'habitat concentre 74% des résidences secondaires de la région. Le parc des résidences principales se singularise ensuite par la superficie importante des habitations (95,5 m² contre 93,2 m² en moyenne régionale) et une sur-représentation des logements sous-peuplés. Les logements les plus anciens (avant 1914) et les plus récents (après 1967) sont nombreux et la part des logements sans confort est la plus faible des trois bassins d'habitat. Les ménages y sont plus souvent propriétaires qu'ailleurs.

Comme dans toutes les grandes zones urbaines, l'habitat dans la métropole lilloise est plus petit (86,8 m² en moyenne contre 92,8 m² dans la région) et plus souvent constitué de logements collectifs (45,4% contre 27,7%). Les personnes qui y vivent sont, pour une part importante, des locataires. La part des logements sans confort est légèrement inférieure à la moyenne régionale mais le surpeuplement y est plus fréquent.

GRANDES CARACTÉRISTIQUES DES LOGEMENTS

	Bassins industriels	Littoral	Métropole lilloise	Nord-Pas-de-Calais
Part des logements	35,3	23,2	32,9	100,0
Proportion de résidences principales	93,6	85,5	93,3	91,5
Proportion de maisons individuelles	77,5	62,1	54,6	72,3
Surface moyenne (m ²)	92,0	95,5	86,8	92,8
Nombre moyen de pièces	4,2	4,3	4,0	4,2

Source : Insee - Enquête logement 2006

DATE D'ACHÈVEMENT DES RÉSIDENCES PRINCIPALES

Unité : %

	Bassins industriels	Littoral	Métropole lilloise	Nord-Pas-de-Calais
Avant 1914	11,1	13,0	9,5	12,2
De 1915 à 1948	30,4	16,6	28,9	25,9
De 1949 à 1967	19,9	19,3	17,0	18,2
De 1967 à 1989	29,0	37,1	31,0	31,4
Après 1989	9,5	13,9	13,7	12,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee - Enquête logement 2006

STATUT D'OCCUPATION DES RÉSIDENCES PRINCIPALES

Unité : %

	Bassins industriels	Littoral	Métropole lilloise	Nord-Pas-de-Calais
Propriétaire non accédant	34,4	37,7	31,7	35,6
Propriétaire accédant	17,6	21,1	20,8	19,9
Locataire	40,0	38,0	45,1	39,9
Autre	8,1	3,2	2,4	4,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee - Enquête logement 2006

CONFORT DES RÉSIDENCES PRINCIPALES

Unité : %

	Bassins industriels	Littoral	Métropole lilloise	Nord-Pas-de-Calais
Sans confort ou confort insuffisant	4,7	1,6	2,7	3,2
Confort acceptable	9,0	7,7	7,5	8,5
Tout confort	86,3	90,7	89,8	88,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee - Enquête logement 2006

INDICE DE PEUPLEMENT DES RÉSIDENCES PRINCIPALES

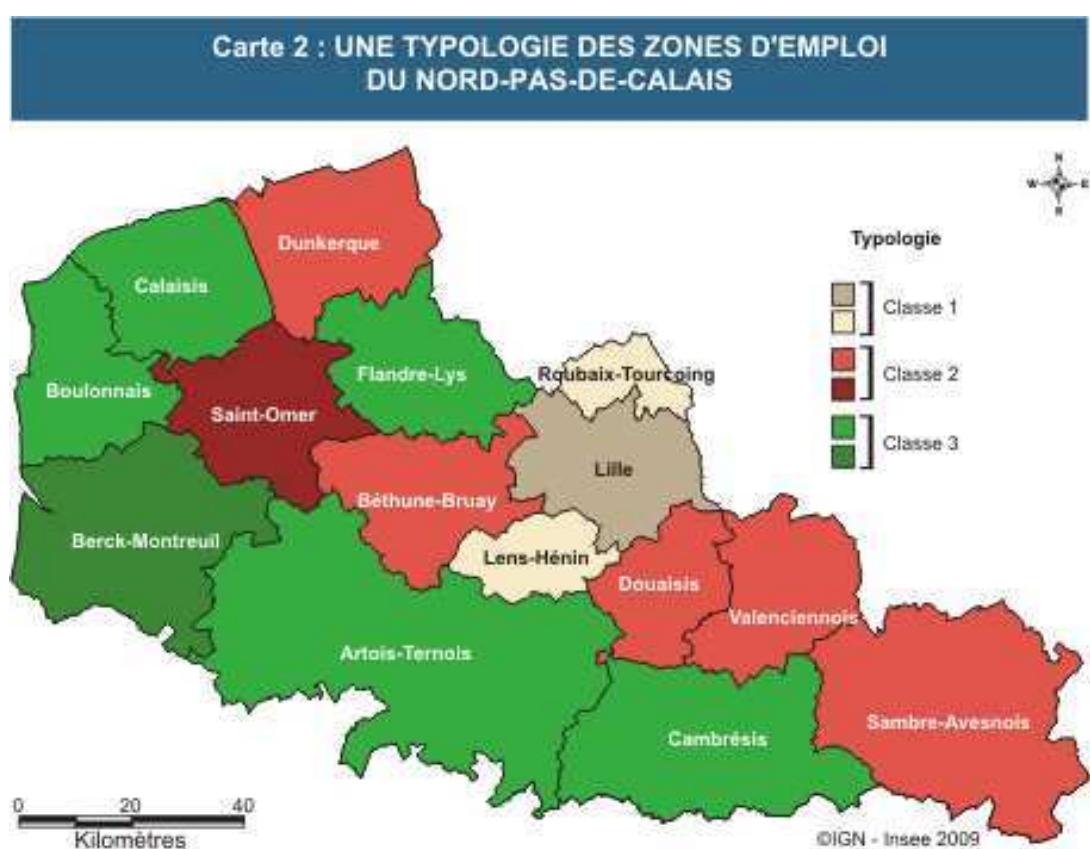
Unité : %

	Bassins industriels	Littoral	Métropole lilloise	Nord-Pas-de-Calais
Surpeuplement critique	0,3	0,2	0,2	0,2
Surpeuplement temporairement admissible	0,9	0,5	1,6	1,0
Peuplement normal	24,3	22,4	26,9	24,3
Sous-peuplement modéré	35,0	36,9	33,9	34,9
Sous-peuplement accentué	39,6	40,0	37,3	39,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee - Enquête logement 2006

PROPOSITIONS QUANT À L'ÉCONOMIE URBAINE DE L'AML

Si les paragraphes 16 et 18 permettent de retracer les évolutions à moyen terme de l'emploi et du chômage sur l'AML, les spécificités territoriales de l'AML au sein de la région Nord-Pas-de-Calais ainsi que les contrastes internes à l'AML pourraient être utilement rappelés dans l'état des lieux. La publication « Spécificités des territoires du Nord-Pas-de-Calais face aux aléas économiques »⁸ (décembre 2009) met en avant une dualité au sein de l'AML : d'une part, un couloir Roubaix-Tourcoing / Lille / Lens-Hénin moins exposé aux aléas économiques (Emplois diversifiés, qualifiés, peu concentrés, à fort pouvoir décisionnel,...), d'autres part, dans l'ancien bassin minier et en Sambre-Avesnois, un tissu productif plus exposé aux mutations économiques, car orienté vers la sphère non présentelle, avec un poids élevé de l'industrie, une concentration de l'emploi dans quelques grandes entreprises, des emplois peu qualifiés...



Guide de lecture :

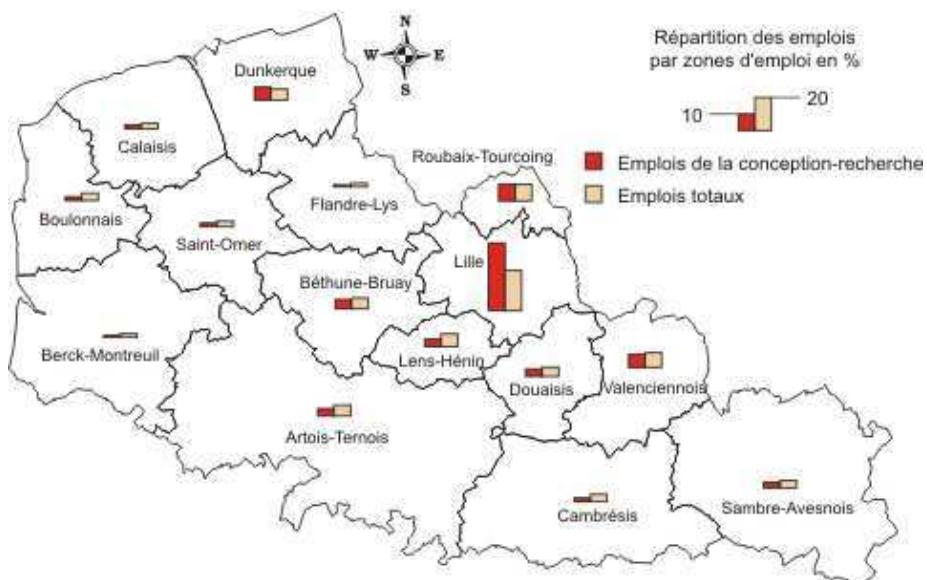
- (Classe 1) : zones d'emploi au tissu productif diversifié (archétype Lille)
(Classe 2) : zones d'emploi plutôt orientées vers la sphère non présentelle (archétype Saint-Omer)
(Classe 3) : zones d'emploi dans une situation intermédiaire (archétype Berck-Montreuil)

Source : Insee - Clap au 31/12/2007 - Recensement de la population 2006 (exploitation principale)

⁸ http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=19&ref_id=15697

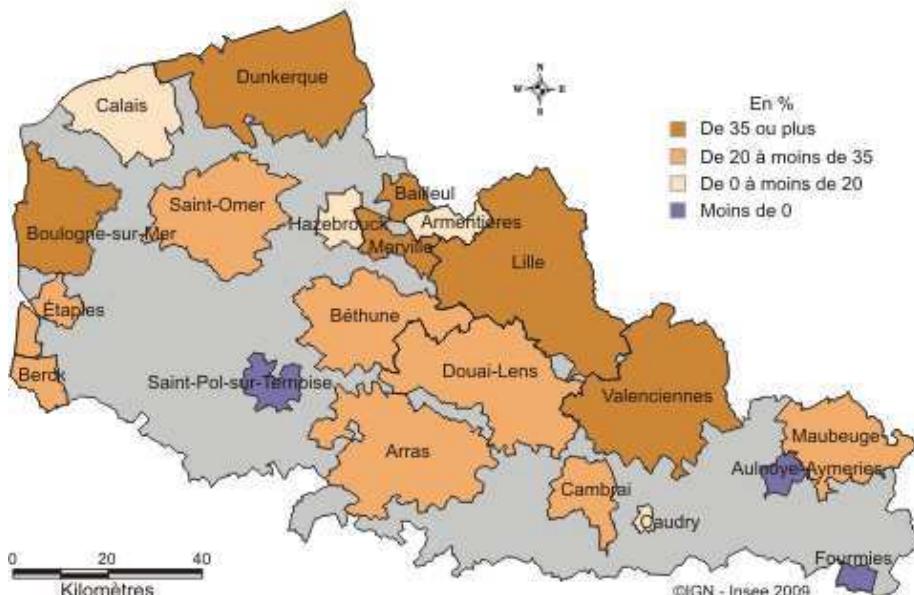
Ce diagnostic pourrait être affiné en citant les fonctions métropolitaines assurées par l'AML (« Les cadres des fonctions métropolitaines : le dynamisme lillois à l'aune des évolutions nationales »⁹, mars 2010 et « Les emplois de la conception-recherche en Nord-Pas-de-Calais »¹⁰, octobre 2009).

CARTE 2 : RÉPARTITION DE LA CONCEPTION-RECHERCHE EN NORD-PAS-DE-CALAIS PAR ZONE D'EMPLOI



Source : Insee - Recensement de la population 2006

Carte 3 : Variation du nombre de cadres des fonctions métropolitaines entre 1999 et 2006 par aire urbaine

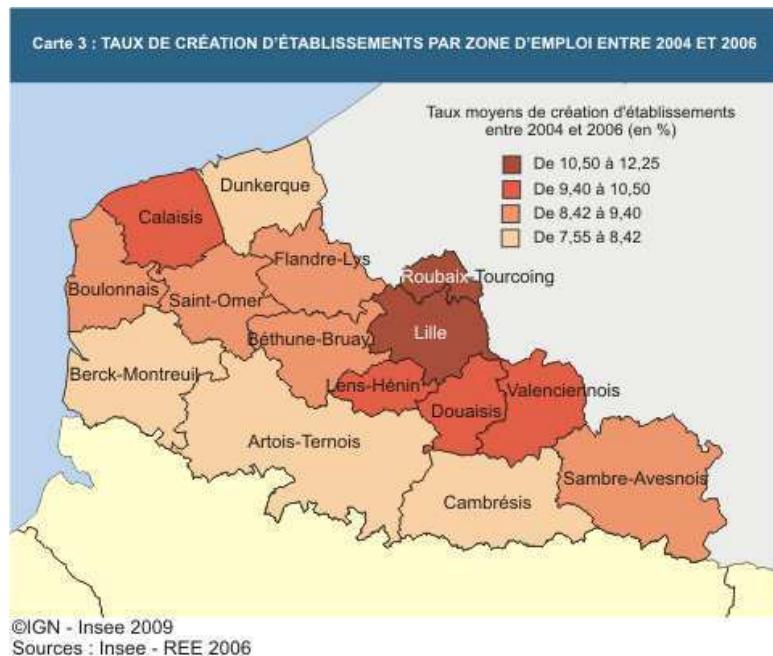


Source : Recensement de la population 2006

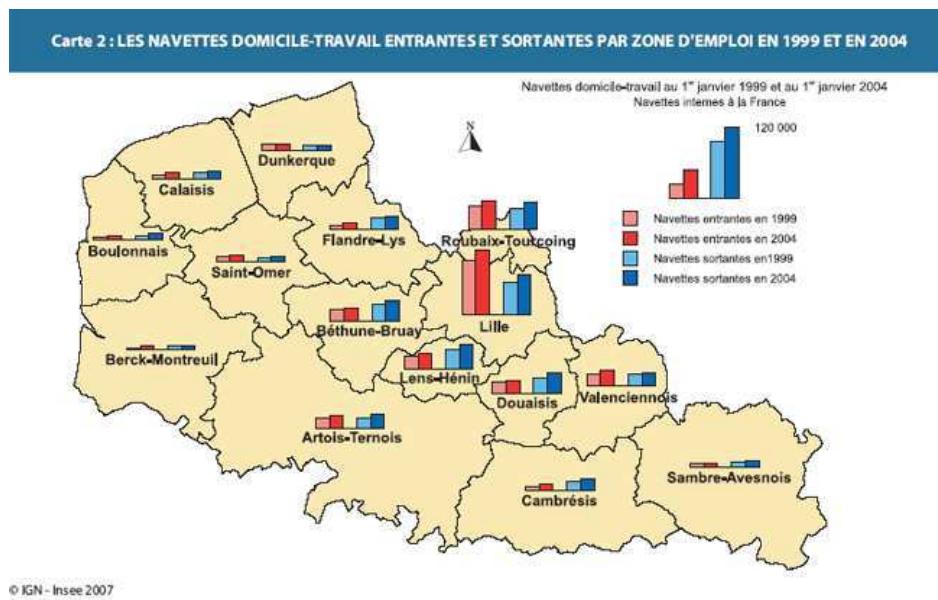
⁹ http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=19&ref_id=15907

¹⁰ http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=19&ref_id=15571

Autre aspect questionnant l'évolution de la trame urbaine et les équilibres internes à l'AML : la création d'établissements fait apparaître une dynamique plus appuyée sur le versant Nord de l'AML qui confirme la poursuite de la concentration (« Le fait entrepreneurial en Nord-Pas-de-Calais »¹¹, septembre 2009)



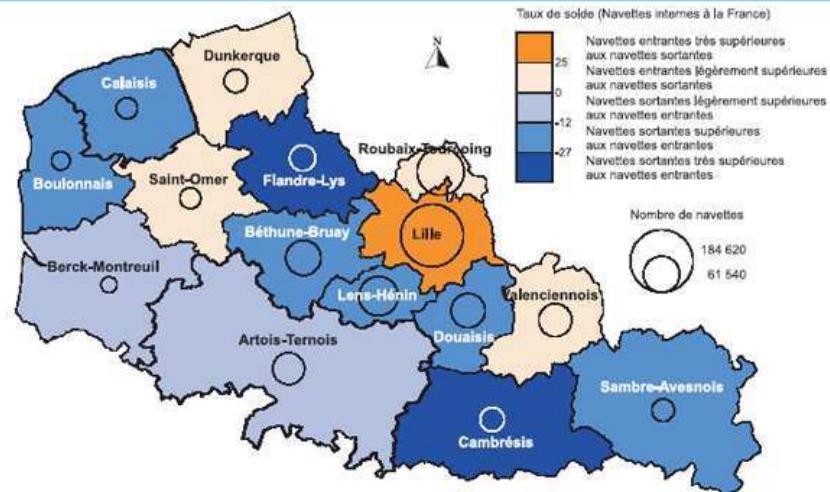
L'état des lieux propose une typologie économique des villes, du point de vue du déséquilibre entre actifs occupés au lieu de résidence et emplois au lieu de travail. La maille d'analyse communale pose quelques difficultés pour dégager les grandes tendances propres à l'AML. Un premier examen à l'échelle des zones d'emploi pourrait compléter le propos et introduire la notion d'équilibrage du marché du travail (« Dynamiques du marché du travail et mobilités des personnes en Nord-Pas-de-Calais »¹², septembre 2007). Outre l'intensification des mobilités domicile travail depuis 1999, ces analyses font apparaître des pôles d'attraction sur Lille, Roubaix-Tourcoing et Valenciennes ; à l'opposé, le Cambrésis et Flandres-Lys fournissent beaucoup plus de main d'œuvre qu'ils n'en reçoivent, de même que, dans une moindre mesure, les zones de Béthune Bruay, Lens-Hénin et Douai.



¹¹ http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=19&ref_id=15438

¹² http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=19&ref_id=11699

Carte 3 : LES NAVETTES DOMICILE-TRAVAIL EN 2004 : SOLDE ENTRÉES - SORTIES (HORS FRONTALIERS)



Guide de lecture :

Les zones d'emploi ont été regroupées selon le solde des navettes domicile-travail (différence entre les navettes entrantes et les navettes sortantes) rapporté au nombre total de navettes (entrantes et sortantes). Les cercles donnent le volume de navettes (entrantes et sortantes) qui concerne chaque zone.

Par exemple, concernant la zone d'emploi lilloise, le nombre de navettes entrantes est très supérieur au nombre de navettes sortantes. Elle est aussi la zone d'emploi qui connaît le plus de navettes domicile-travail dans la région.

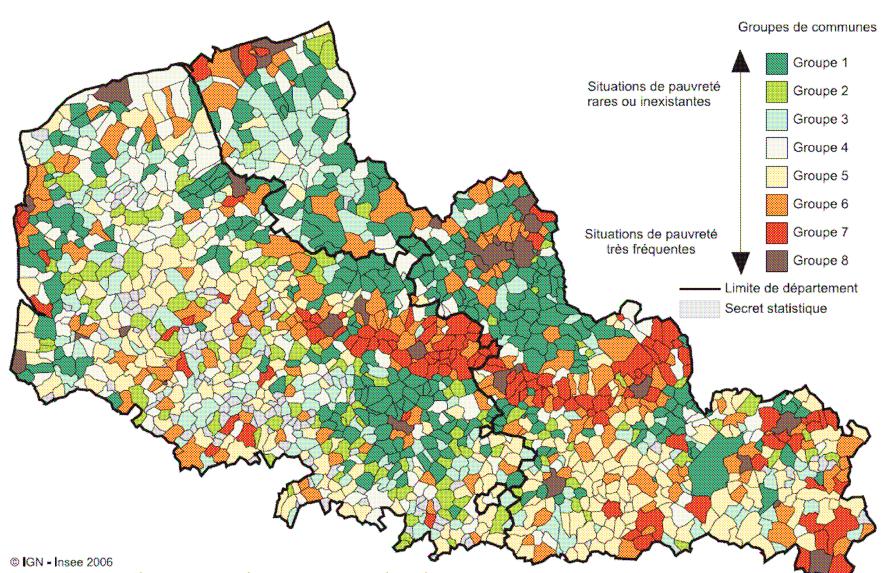
© IGN - Insee 2007

Source : Insee

La question du développement social de l'AML est abordée sous l'angle des revenus des ménages et de l'économie préexistante qui en découle. Le paragraphe 21 et le paragraphe 22 présentent ainsi les contrastes territoriaux de richesse et s'interrogent sur l'impact quant à la forme urbaine des services liés aux revenus des ménages. Ces réflexions pourraient être prolongées en deux directions :

- en questionnant les polarités sociales au sein de l'AML (« Pauvretés et territoires en Nord-Pas-de-Calais - Situations de pauvreté et conditions de vie »¹³, juillet 2006) et leur lien avec la trame urbaine (spécialisation résidentielle des territoires, à l'échelle des communes comme des quartiers).
- en reliant avec les paragraphes 23 et 24 relatifs à l'économie productive, pour identifier les territoires cumulant les handicaps et ceux cumulant les atouts - en fonction de la richesse de la population et de la valeur ajoutée produite.

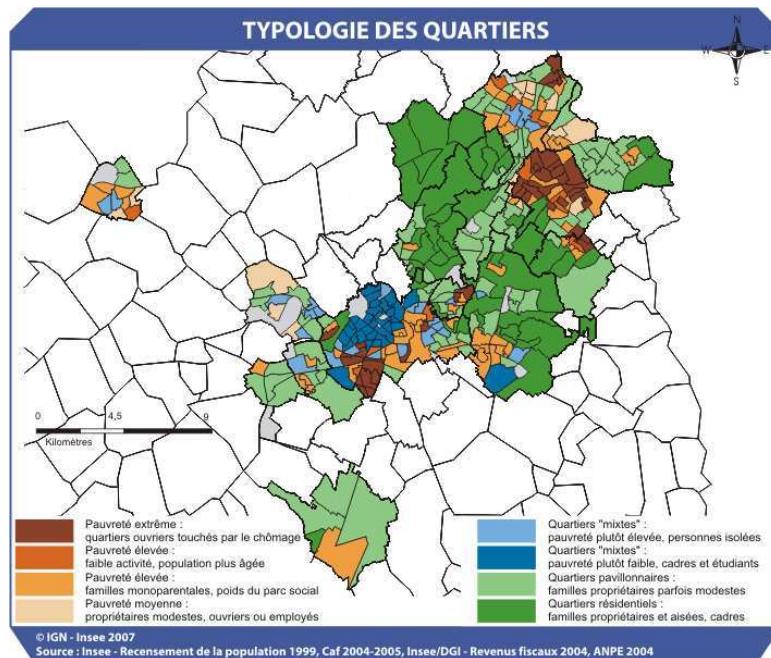
CARTE 3 : TYPOLOGIE DES COMMUNES DU NORD-PAS-DE-CALAIS VIS À VIS DES SITUATIONS DE PAUVRETÉ



© IGN - Insee 2006

Sources : Caf, MSA, DGI - Revenus fiscaux, Insee - Recensements de la population 1990 et 1999

¹³ http://www.insee.fr/fr/regions/nord-pas-de-calais/default.asp?page=themes/dossiers_de_profiles/dossiers_de_profiles_82.htm



Sur le second aspect, les études « Revenus des ménages et potentiel fiscal des territoires : une lecture communale / une lecture intercommunale » (février 2007) amènent à s'interroger sur les capacités de développement au sein de l'AML :

- les territoires « doublement pauvres », où les ressources propres des ménages comme le potentiel fiscal des communes sont parmi les plus faibles de la région. Roubaix ou Lens en font partie.
- des communes « doublement riches », bénéficiant d'une population en partie aisée et d'une base fiscale importante : proche périphérie de Lille et d'Arras.
- des communes avec une base fiscale relativement élevée et une population à bas revenus. Sont dans cette situation de grandes villes de la région comme Lille, Maubeuge, Arras.

